



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan des contrôles routiers dans le cadre des vacances de Noël

Angoulême, le 4 janvier 2021

Les vacances de Noël se sont déroulées du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 sur l'ensemble du territoire national.

Dès le 18 décembre 2020, la préfète de la Charente, Magali Debatte, a demandé aux services de l'État (Gendarmerie et Police nationales, douanes, DREAL), de renforcer les contrôles routiers sur l'ensemble du réseau routier du département de la Charente.

Malgré les nombreux messages de prévention, 34 usagers ont fait l'objet d'une rétention du permis de conduire, dont 28 pour des excès de vitesse importants, des alcoolémies délictueuses ou des conduites sous l'emprise de stupéfiants.

Au total, 645 infractions au code de la route ont été relevées, dont :

- 8 grands excès de vitesse supérieurs à 40 km/h, notamment un conducteur circulant à 183 km/h au lieu des 110 km/h autorisés sur la RN 10 ;
- 28 conduites sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 8 conduites sous l'emprise de stupéfiants ;
- 53 véhicules immobilisés.

Par ailleurs, 5 procédures sont en cours suite à des refus d'obtempérer.

Les services des douanes ont également procédé à des contrôles impliquant deux automobilistes étrangers, l'un pour trafic de cigarettes, l'autre pour usage de stupéfiants.

La préfète de la Charente rappelle que les contrôles routiers se poursuivront tout au long de l'année et réaffirme le plein engagement des services de l'État dans la lutte contre l'insécurité routière.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex